

Ordre du jour du Conseil municipal du
Mardi 29 Septembre 2020
Salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville)

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 1 Information au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT
- 2 Administration Générale
 - 2.1 Adoption du règlement Intérieur du Conseil municipal
 - 2.2 Création des commissions thématiques et désignation des membres des commissions
 - 2.3 Création de la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
 - 2.4 Droit de formation des élu(e)s
 - 2.5 Constitution du groupe de pilotage pour l'analyse des besoins sociaux et mise à disposition d'un agent au CCAS
 - 2.6 Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
- 3 Finances et Commande publique
 - 3.1 Constitution d'un groupement de commandes – fournitures de denrées alimentaires
 - 3.2 Décision(s) budgétaire(s) modificatives(s)
- 4 Ressources Humaines
 - 4.1 Conclusion d'une convention avec le centre de Gestion de la Vienne pour la réalisation des dossiers CNRACL
 - 4.2 Recrutement d'un apprenti en communication
 - 4.3 Versement d'une prime exceptionnelle aux agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire
- 5 Urbanisme – Aménagement du territoire
 - 5.1 Acquisition de la parcelle CK n°76 située route de la vallée

Le Conseil municipal se réunira en présence de public (limité à 10 personnes afin de respecter la règle permettant à chacun de disposer de 4 m²).

